



La Caisse de Solidarité des Familles a besoin de votre aide pour la prise en charge de :

- La Scolarité
- La demi-pension
- L'internat.

Elle pourra ainsi faire face à des situations de rupture et changements de vie brutaux ; un deuil, un chômage, une séparation de couple. Votre aide permettra aux élèves de poursuivre plus sereinement leurs études.

Les enfants ne sont pas responsables de la vie de leurs parents et doivent pouvoir continuer leur scolarité dans la filière de leur choix.

L'aide que vous apporterez vous permettra une réduction d'impôt de 66% ce qui n'est pas négligeable tout en venant en aide à une famille en difficultés.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider dans la gestion de l'association.

Merci par avance, car même une aide modeste est la bienvenue.

Merci, Merci, Merci pour votre aide.

La Présidente,

A. SELLIER

Talon réponse à adresser à la Comptabilité du Lycée

Année scolaire 2023-2024

Je souhaite devenir adhérent au « Service Solidarité ».

Nom : Prénom :

Adresse :

- en tant que Membre adhérent : 15,00 €
 en tant que Membre bienfaiteur : 30,00 €
 autre montant

(Joindre un chèque à l'ordre du « **Service Solidarité Lycée Sacre-Coeur** »
Un justificatif vous sera alors remis pour l'Administration fiscale.

- Je désire participer au Conseil d'Administration

Signature